

1^{er} février 2023
Français
Original : anglais

**Groupe d'experts des Nations Unies
pour les noms géographiques
Session de 2023**

New York, 1^{er}-5 mai 2023

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Rapports : documents établis par les gouvernements
sur la situation dans leur pays et l'état d'avancement
des travaux de normalisation des noms géographiques**

Rapport de l'Ukraine

Résumé**

Pendant la période intersessions, en 2021-2022, le Service public de géodésie, de cartographie et du cadastre de l'Ukraine (<http://land.gov.ua>) a mené des activités dans les grands domaines ci-après, ayant trait à la normalisation des noms géographiques :

- Amélioration du cadre législatif des activités liées aux noms géographiques ;
- Création et mise à jour du Registre national des noms géographiques ;
- Utilisation et gestion des noms géographiques ;
- Mise en pratique de la coopération internationale en matière de noms géographiques.

Le 20 septembre 2022, la Verkhovna Rada (Parlement ukrainien) a modifié la loi relative aux noms géographiques afin d'améliorer les activités liées à la création, à la réglementation, au dénombrement, à l'enregistrement, à l'utilisation et à la gestion des noms géographiques. Ces modifications font prévaloir la transparence du Registre national des noms géographiques et définissent les responsabilités quant à son administration.

Le 1^{er} février 2021 est entrée en vigueur la loi relative à l'infrastructure nationale de données géospatiales, qui a permis de définir le cadre juridique et institutionnel de la création, du fonctionnement et du développement de l'infrastructure nationale de données géospatiales, conformément à la directive

* [GEGN.2/2023/1](#).

** Le rapport complet (GEGN.2/2023/10/CRP.10) a été établi par le Service public de géodésie, de cartographie et du cadastre de l'Ukraine. Il pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/unsd/ungegn/sessions/3rd_session_2023/.



INSPIRE (infrastructure d'information géographique dans la Communauté européenne).

La base de données électronique du Registre contient plus de 105 000 noms de localités, de subdivisions administratives et territoriales, d'objets physiques, géographiques et socioéconomiques ainsi que d'objets relevant du fonds de préservation de la nature de l'Ukraine.

Le Service public de géodésie, de cartographie et du cadastre de l'Ukraine est chargé de tenir à jour le Registre et de rendre les noms géographiques publics. Les dernières informations relatives au Registre sont publiées sur le site Web du Service public de géodésie, de cartographie et du cadastre de l'Ukraine (<https://land.gov.ua/derzhavnyi-reiestr-heohrafichnykh-nazv/>).

En 2021, les données relatives aux noms géographiques de l'Ukraine étaient accessibles sur le géoportail du projet pilote d'infrastructure nationale de données géospatiales, qui est encore en phase d'essai (www.nsd.gov.ua).

Toutefois, depuis le 24 février 2022, en raison de l'invasion armée de l'Ukraine par la Fédération de Russie, le libre accès aux données du Registre national des noms géographiques et au géoportail du projet pilote d'infrastructure nationale de données géospatiales est temporairement restreint, en application de la loi martiale.

L'Ukraine a participé aux manifestations en ligne suivantes :

- Deuxième session du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (New York, 3-7 mai 2021) ;
- Vingt-quatrième et vingt-cinquième sessions de la Division de l'Europe du Centre-Est et du Sud-Est du Groupe d'experts (Bratislava, 28 avril et 9 novembre 2021) ;
- Vingt et unième réunion en ligne de la Division balte du Groupe d'experts (Tallinn, 23 et 24 septembre 2021) ;
- Vingt-sixième réunion de la Division de l'Europe du Centre-Est et du Sud-Est du Groupe d'experts (Prague, 18 mai 2022) ;
- Douzième session du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (New York, 3-5 août 2022).